

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION  
PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de L'Épiphanie, tenue le 20 mars 2018 au 331, rang du Bas-de-l'Achigan, à 20 h.

Monsieur le maire Denis Lévesque préside la séance, à laquelle assistent Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, Messieurs les conseillers François Charpentier et François Gagné.

Absents : Messieurs les conseillers Roger Lauzon, Léonard Payette et Patrick Lusignan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Flavie Robitaille, est aussi présente.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2018
4. Plan triennal d'immobilisation 2018
5. Période de questions
6. Levée de la séance

---

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Denis Lévesque, procède à l'ouverture de la séance et à la validation du quorum.

Le conseil constate que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code Municipal aux articles 156, 425, 427 et 428, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour ne contient que les sujets et affaires mentionnés à l'avis de convocation.

43-03-18

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

**3. Adoption du budget 2018**

44-03-18

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Monsieur le conseiller François Charpentier :

Que le budget pour l'exercice financier 2018 prévoyant des revenus et des dépenses et affectations de 4 151 187 \$ soit adopté.

#### **4. Plan triennal d'immobilisation 2018**

45-03-18 Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny :

Que le programme triennal d'immobilisation 2018 soit adopté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

#### **5. Période de questions**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à adresser leurs questions au conseil municipal.

Quelques questions sont adressées au Conseil.

#### **6. Levée de la séance**

46-03-18 Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et appuyé Monsieur le conseiller François Gagné par :

Que la séance soit levée à 20 h 17.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

Je, Denis Lévesque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Denis Lévesque  
Maire

---

Flavie Robitaille  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière